

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 9. — Cl. 3.

N° 815.699

Perfectionnements apportés aux peignes des rasoirs de sûreté.

M. Robert DE WANDRE résidant en France (Seine).

Demandé le 29 décembre 1936, à 15^h 2^m, à Paris.

Délivré le 12 avril 1937. — Publié le 20 juillet 1937.

La présente invention a pour objet des perfectionnements apportés aux peignes des rasoirs de sûreté en vue de les mieux approprier à l'usage de plus en plus répandu
5 des crèmes à raser non savonneuses et produits à même usage.

Ces crèmes de consistance plus épaisse que les mousses de savon usuelles, ont tout naturellement tendance, même sous leurs
10 très faibles quantités d'emploi — deux grammes environ — à former avec les déchets de poils, un magma pâteux qui s'accumule entre le peigne denté et la lame et bloque rapidement celle-ci lui enlevant toute
15 élasticité et toute faculté de coupe, ou qui, passant par-dessus le peigne formant râtelier et ne trouvant aucun réceptacle, tombe sur les vêtements de l'utilisateur et les souille.

L'invention, applicable en premier lieu,
20 à la transformation des rasoirs mécaniques existants à lames trois trous et à manche amovible, vise un nouveau peigne denté dont les dents beaucoup plus espacées que sur les peignes usuels sont prolongées et recourbées
25 pour venir se boucler en forme de cage présentant une large échancrure au dos pour le passage du manche qui vient se visser comme à l'habitude sur le tenon central du protecteur.

30 Les dents pourraient venir se rejoindre complètement au dos du peigne, mais pour les facilités de nettoyage, une ouverture lon-

gitudinale est réservée et les dents du peigne sont reliées entre elles par deux barrettes.

La cage ainsi réalisée, faite en un métal
35 non forcément élastique, sera posée à plat sur la lame déjà en place sur les tenons du protecteur et le manche alors vissé sur l'extrémité dépassante du tenon central fileté, en engageant ce manche dans l'échancrure
40 prévue à cet effet.

Les dents du peigne seront espacées d'environ 5 mm. et le passage réservé au magma
pâteux pourra être élargi dans la partie médiane des dents faites plus étroites à cet endroit. Un peigne normal présentera ainsi
45 deux dents extrêmes et cinq dents intermédiaires, soit en tout sept dents, soit à peu près deux fois moins que les peignes usuels.

Les dents pourront former avec l'axe longitudinal du rasoir, un angle différent d'un
50 angle droit, par exemple un angle de 45°, de façon à procurer un effet de fauchage des poils, les deux séries opposées de dents étant, le cas échéant, orientées l'une par rapport à l'autre en chevrons.
55

Il est évident que le peigne-cage conçu en principe pour la transformation des rasoirs à
manches amovibles existants, pourrait entrer dans la composition de rasoirs perfectionnés,
60 auquel cas, le montage de la cage pourrait être inversé, les barrettes reliant les dents formant alors une légère surélévation par rapport à la cage, de façon à dégager la

Prix du fascicule : 6 francs.

lame sur laquelle prennent appui les barrettes susdites.

L'invention sera mieux comprise en se référant au dessin annexé montrant, à simple titre d'exemple, quelques formes de réalisation jugées préférables et notamment :

Fig. 1, vue en élévation, considérablement agrandie, d'un rasoir usuel monté avec le peigne transformateur;

Fig. 2, le détail d'un peigne transformateur vu de dos;

Fig. 3, le détail d'un peigne avec dégagements entre les dents pour passage du magma pâteux;

Fig. 4, le détail d'un peigne à dents obliques.

Le peigne a de l'invention présente des dents b beaucoup plus espacées que sur les peignes usuels, de façon à réserver un espace d'environ 5 mm. entre elles pour le libre passage du magma pâteux raclé, le nombre de dents y compris les dents d'extrémité se réduisant alors à environ sept dents.

Ces dents sont prolongées et recourbées comme visible en figure 2 pour venir se boucler en forme de cage au dos du rasoir.

Dans les réalisations représentées, une ouverture longitudinale c est, toutefois, réservée au dos de la cage pour la facilité du nettoyage et les dents sont reliées entre elles par deux barrettes d^1, d^2 .

Au dos du peigne une large échancrure f est réservée (au centre de la fente c par conséquent) pour permettre d'y faire passer le manche g qui vient se visser comme d'ordinaire sur le tenon central du protecteur ou contre peigne h .

Le passage entre les dents peut être élargi dans la partie médiane des dents comme visible en e (fig. 3), les dents étant plus étroites en leur milieu qu'à leur racine et à leur jonction sur les barrettes d^1, d^2 .

Le montage du peigne-cage est celui montré en figure 1 dans le cas de transformation d'un rasoir à manche amovible préexistant, le plat a du peigne venant porter contre la lame j et le manche g pressant contre le dos de ce plat a .

La cage évite, d'une part, le blocage de la lame par la crème et, d'autre part, forme un réceptacle pour les amas de crème qui sont raclés et qui ne risquent pas ainsi de

tomber sur les vêtements de l'utilisateur et de les souiller.

La contenance de cette cage est assez grande pour qu'elle reçoive la quantité totale de la pâte raclée et les ouvertures entre les dents sont suffisamment larges pour que la pâte y pénètre librement.

Le cas échéant, les dents pourraient former avec l'axe longitudinal $x-x$ du rasoir (fig. 4), un angle différent d'un angle droit, par exemple un angle de 45°, de façon à procurer un effet de fauchage des poils.

Les deux séries opposées de dents b^1, b^2 peuvent être alors orientées l'une par rapport à l'autre en chevrons.

Il est évident que le peigne-cage de l'invention conçu en principe pour transformer les rasoirs existants, pourrait entrer dans la composition de rasoirs perfectionnés, auquel cas le montage de la cage pourrait être inverse de celui représenté en figure 1, c'est-à-dire que les barrettes d^1, d^2 viendraient alors porter sur la lame; on donnerait alors à ces barrettes préférablement une légère surélévation k (fig. 3) par rapport au reste de la cage, de façon à produire le dégagement de la lame sur son bord comme à l'ordinaire.

Les différentes dispositions de l'invention peuvent, du reste, être combinées entre elles ou avec toute disposition usuelle, selon les cas et applications envisagés.

RÉSUMÉ.

Perfectionnements apportés aux peignes des rasoirs de sûreté en vue de les mieux approprier à l'usage des crèmes à raser, principalement caractérisés en ce que :

1° Les dents du peigne sont beaucoup plus espacées que sur les peignes usuels, de façon à réserver une entre-dent d'environ 5 mm., les dents étant prolongées et recourbées pour venir se boucler en forme de cage, une large échancrure étant prévue au dos de ladite cage et en son centre pour le passage du manche qui vient se visser comme à l'habitude sur le tenon central du protecteur;

2° Le passage entre les dents est élargi dans la partie médiane des dents qui sont faites plus étroites en cet endroit, de façon à faciliter le passage du magma pâteux à l'intérieur de la cage réceptrice;

3° Pour les facilités de nettoyage, une

ouverture longitudinale est réservée au dos de la cage et les dents du peigne sont reliées entre elles par deux barrettes dans la partie médiane desquelles est pratiquée l'échan-

5 crure pour le passage du manche;

4° Les dents du peigne peuvent former, avec l'axe longitudinal du rasoir, un angle différent d'un angle droit, par exemple un angle de 45°, de façon à procurer un effet

10 de fauchage des poils, les deux séries opposées de dents étant, le cas échéant, orientées l'une par rapport à l'autre en chevrons;

5° Le peigne-cage de l'invention peut entrer dans la composition d'un rasoir perfectionné, auquel cas le sens du montage de la cage peut être inversé, les barrettes reliant les dents venant porter contre la lame et étant situées en légère surélévation par rapport au reste de la cage pour dégager la lame sur son bord.

15
20

R. DE WANDRE.

Par procuration :

Tony DURAND.

Fig. 1

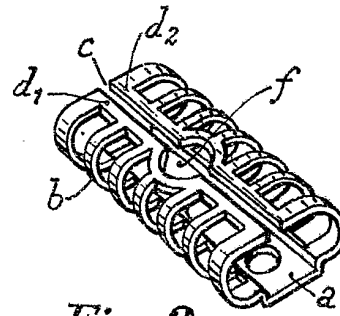
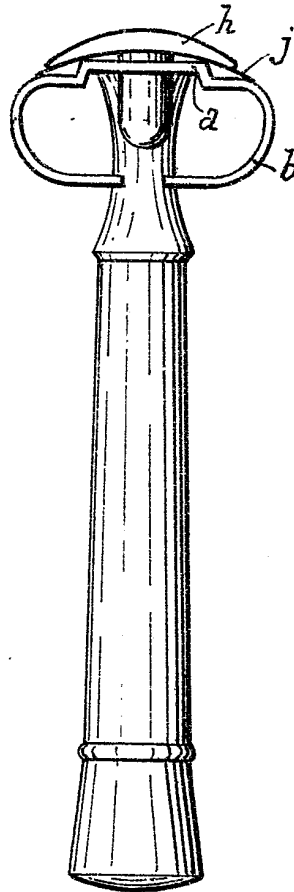


Fig. 2

Fig. 4

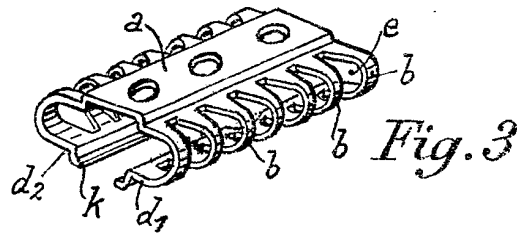
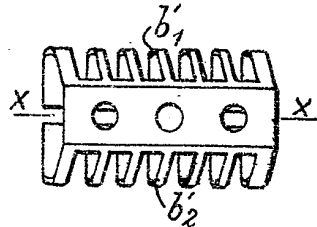


Fig. 3